

Eric Van Essche - Magasin Bio AUTRE CHOSE à Rixensart

Eric Van Essche - Magasin bio « Autre Chose » à Rixensart

Le bio, c'est aussi dans votre nature

Le bio, c'est dans l'air du temps. Mais pour Eric Van Essche, c'est tout « **Autre Chose** ». Convaincu que « la nourriture ne pouvait être produite avec du poison », il a étudié l'agronomie pour consacrer sa vie au bio. Normal qu'il ait croisé un jour de 1998 **Cécile et Roger Thibaut** qui lui ont transmis leur magasin Autre Chose à Rixensart, créé en 1977.

« **Autre Chose** » est aujourd'hui une supérette bio qui est passée, entre 1998 et 2016, de 60 m² à 399 m²; et de 1 employée à mi-temps à 16 équivalents temps plein. La raison du succès de Autre Chose, c'est de faire du bio « autrement ».

À commencer par le conseil, délivré par une équipe pluridisciplinaire, constituée de spécialistes dans leur domaine, pour faire de vous un *consomm-acteur* responsable et heureux.

Les points forts :

- ***Tout le frais dont vous rêvez arrive chaque matin*** : fraîcheur garantie par l'importance du volume vendu chaque jour.
- ***La connaissance et l'expérience à la pointe*** : l'équipe suit une formation permanente auprès des fournisseurs.
- ***Quels compléments alimentaires, et pourquoi ?*** Formée à la problématique de la santé, l'équipe vous conseillera sur les propriétés de chaque produit.
- ***Mieux connaître le bio et ses effets sur notre vie*** : librairie spécialisée dans tout ce qui est santé par les méthodes naturelles, bien-être, spiritualité et psychologie.

Pour vivre longtemps, mangeons mieux !

Autre Chose a fêté ses *ses 40 ans le 11 juin 2017*
autour d'un repas type « auberge espagnole » et
d'animations pour toute la famille.

Pourquoi APLSIA ?

L'affiliation à APLSIA d'Eric Van Essche lui
permet d'avoir accès à l'information spécifique
destinée aux détaillants, aux nouvelles
réglementations et bénéficier des conseils essentiels
sur le développement du marché des franchisés et
indépendants dans son domaine.